



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/134 DU 09 OCTOBRE 2026 PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE ET DE CERTAINS CONSEILLERS AU CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES QUESTIONS MILITAIRES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/236 du 12 octobre 2021 portant Révision du Décret n°100/063 du 22 septembre 2020 portant Réorganisation des Services de la Présidence de la République du Burundi ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressés :

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Chef de Bureau chargé de la Planification, d'Instructions et d'Opérations Militaires :

Colonel BARUSASIYEKO Anicet, SS0364 de la matricule.

Article 2 : Est nommé Conseiller chargé de la Planification :

Colonel NZOHABONIMANA Cyrille, SS0885 de la matricule.

Article 3 : Est nommé Conseiller Juridique :

Colonel KATIHABWA Dedith, SS0757 de la matricule.

Article 4 : Est nommé Conseiller chargé de l'Instruction et Opérations :

Lieutenant-Colonel BIGIRIMANA Déo, SS0645 de la matricule.

Article 5 : Est nommé Conseiller chargé de Maintien de la Paix et de la Coopération Militaire :

Colonel HARINGANJI Norbert, SS0977 de la matricule.

Article 6 : Est nommé Conseiller chargé de l'Administration et des Ressources Humaines :

Colonel MARIBICURO Jonas, SS0713 de la matricule.

Article 7 : Est nommé Conseiller chargé des Aéronefs Présidentiels :

Colonel NAHISHAKIYE Luc, SS0563 de la matricule.

Article 8 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 9 : Le présent décret entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 09 octobre 2026,

Evariste NDAYISHIMIYE,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.-

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Evariste Ndayishimiye', with a stylized flourish at the end.